

UNIFIER L'ENCADREMENT DE LA POLICE POUR RÉPONDRE À LA CRISE



scsi-pn.fr

décembre 2020



Lors de son audition devant la commission des lois de l'Assemblée nationale lundi 30 novembre, le ministre de l'Intérieur a constaté la nécessité de « recréer un corps intermédiaire d'encadrement » en affirmant « il n'y a pas assez de chefs, de sous-chefs, de sous-officiers, présents dans la rue avec les femmes et les hommes qui nous servent ».

La tempête politico-médiatique que nous traversons doit provoquer un choc salutaire pour la police nationale.

Saisissons l'occasion de dépasser les conservatismes en unifiant la chaîne de commandement par le rapprochement des officiers et commissaires ! Les gradés du corps d'encadrement et d'application de la police nationale prendront ainsi toute leur place, à l'image des sous-officiers de la gendarmerie.

POLICE ET GENDARMERIE ONT LE MÊME TAUX D'ENCADREMENT

Le constat d'une crise de la police nationale qui se manifeste notamment par une crise de l'encadrement est désormais largement partagé. Cette crise ne touche pas la gendarmerie nationale. Le problème dans la police nationale ne vient pourtant pas d'un déficit numérique puisque les deux forces ont un taux d'encadrement tout à fait similaire, 6 600 officiers de gendarmerie pour 100 000 personnels d'un côté contre 9 700 officiers et commissaires pour 150 000 policiers de l'autre.



Il s'agit bien d'une difficulté structurelle liée à l'archaïsme que représente l'existence de deux corps de cadres distincts au sein de la police. Cette scission crée des tensions, un défaut d'uniformité dans le management et des difficultés opérationnelles. Officiers et commissaires, qui dépendent pourtant tous de l'ENSP depuis 2013, sont d'ailleurs toujours formés à 500 km de distance les uns des autres. En dépit des recommandations successives de plusieurs rapports parlementaires, cette situation illustre les blocages qui persistent dans notre institution.

LA CHAÎNE DE COMMANDEMENT DOIT RETROUVER UNE COHÉRENCE



Le chantier de l'encadrement dans la police lancé par Gérald Darmanin doit faire l'objet de discussions avec les organisations syndicales au premier semestre 2021. C'est le moment de faire émerger un corps de conception et de commandement unifié. Une structuration en deux corps comparable à celle de la gendarmerie permettra aux gradés d'investir pleinement leur rôle au sein du CEA. Ils ont en effet vocation à constituer le premier maillon de la chaîne du contrôle hiérarchique.